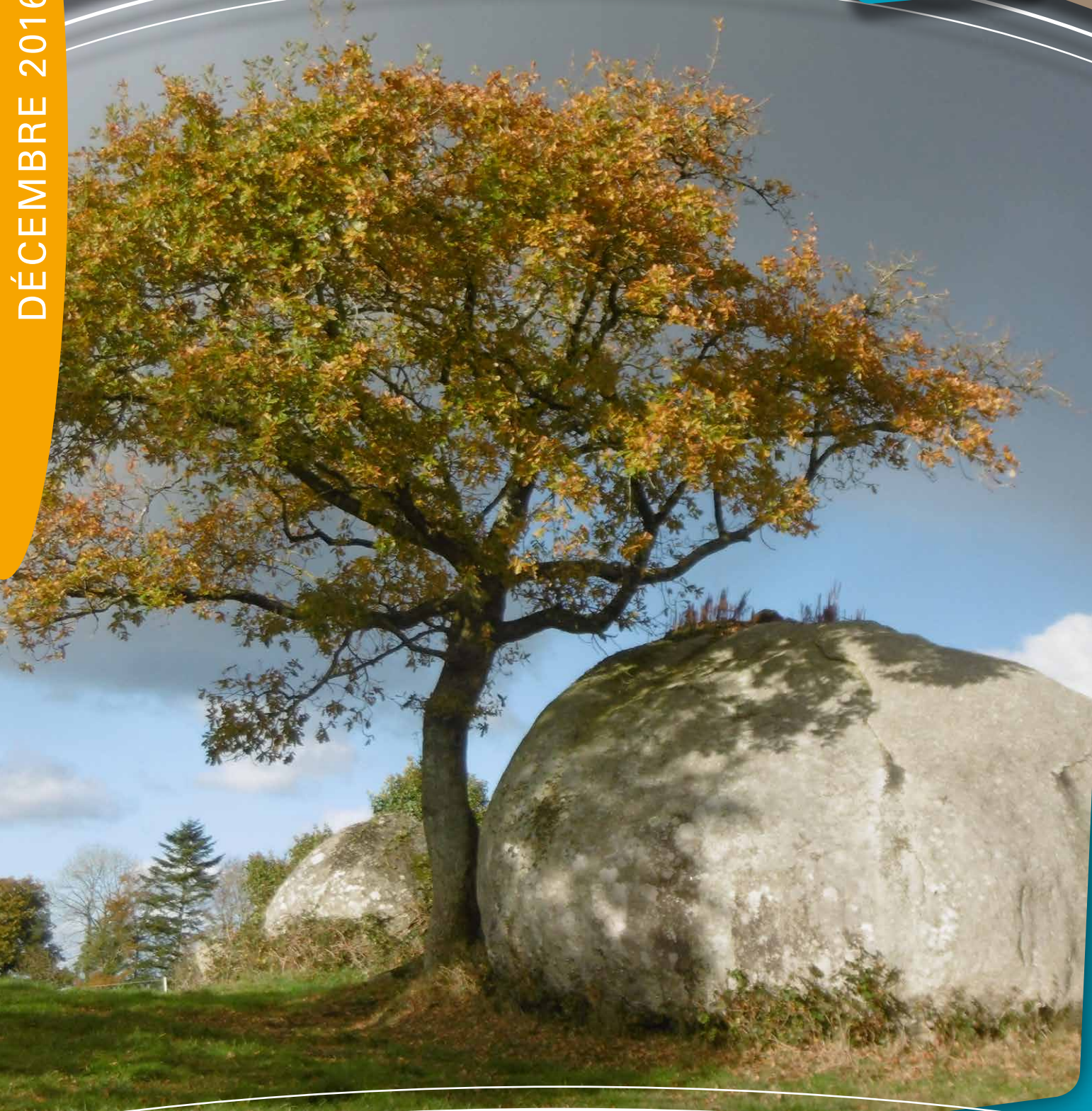


Bulletin d'informations **communales**

N°03

DÉCEMBRE 2016



Bulat  Pestivien

Mairie

3 Porz an Ti Kêr - 22160 Bulat-Pestivien

Tél. 02 96 45 72 00

mairie.bulatpestivien@wanadoo.fr



Les Communes du
Patrimoine Rural
de Bretagne

Horaires de la mairie

Du Lundi au Jeudi : 9h - 12h30 et
14h - 17h30

Le Vendredi : 9h - 12h30
et 14h - 16h30

Mission locale

La mission locale de Guingamp (pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 26 ans) assure une permanence à la mairie de Callac le 4^{ème} mardi du mois de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 96 40 17 30.

Elections 2017

L'élection présidentielle 2017
aura lieu les
23 avril et 7 mai 2017.

Les élections
législatives
auront lieu
les 11 et 18
juin 2017.



Délivrance des cartes nationales d'identités

Depuis le 1^{er} décembre 2016 la commune ne délivre plus de cartes nationales d'identités. Seules les mairies équipées du dispositif de recueil pourront recevoir les demandeurs de titres d'identités.

Dans les Côtes d'Armor, seulement 25 mairies seront habilitées. Les communes les plus proches qui seront dotées de ce dispositif sont Callac, Guingamp, Saint-Nicolas-du-Pélem et Rostrenen.

ETAT-CIVIL 2016

NAISSANCES

- Méline, Launa, Prune
JEAN PICHON, Le Château
- Alicia **LOTOUT**, Kernevez
- Victor, Jean-Luc, Jacky
ROUELLE, Ar C'hroashent
- Awen, Sanh, Jean-Yves, Long
GUYON, Kerdudal



MARIAGE

- Sébastien **LE BIHAN** et Laëtitia
LE VEE



DECES

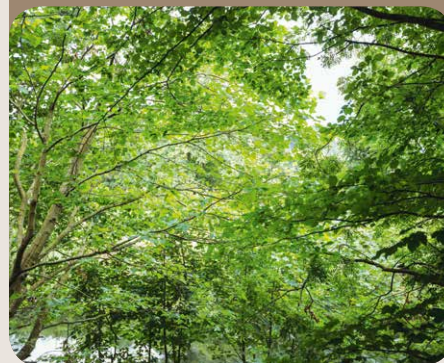
- Alicia **LOTOUT**, 1 jour
- Jean **BECK** (GRIMES),
Ar C'hroashent, 78 ans
- Alain **BOURNOT**, Bourg,
70 ans
- Philippe **DEBEKKER**,
Sainte-Anne, 69 ans
(résidant secondaire)

Pierre Le Bigaut

Le Samedi 24 Juin 2017 aura lieu la 25^{ème} édition de la PLB MUCO. Les circuits des 100 et 145 km passeront sur notre commune, les cyclistes arriveront de Maël-Pestivien et emprunteront la D50 jusqu'à Les Maes.

Elagage des arbres et des plantations

Par délibération du 26 Février 2015 Madame le Maire rappelait que les chaussées couvertes par les arbres se dégradent très rapidement et que le défaut d'élagage des arbres et des plantations appartenant aux riverains de la voie publique peut gêner ou interrompre le service des télécommunications ou de distribution électrique, par frottement des branches sur les câbles téléphoniques ou électriques. Le service technique de la Communauté de Communes de Callac Argoat a également signalé des difficultés d'accès pour le camion de ramassage des ordures ménagères, du fait de branches basses en bordure des voies communales. Les propriétaires des plantations concernées sont invités à réaliser ou à faire réaliser les travaux d'élagage nécessaires pour éviter de compromettre ces services.



Parcours de citoyenneté, recensement obligatoire des jeunes

Tous les Français (garçons et filles) ont l'obligation de se faire recenser, à la Mairie de leur domicile, entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant. En 2017, nous recenserons les jeunes nés en 2001.



Mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2017 restera marquée dans l'histoire. Rattachée à la communauté de communes de Callac-Argoat depuis 2001, la commune de Bulat Pestivien va intégrer au 1^{er} janvier **Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération**, un vaste territoire, qui regroupe 57 communes et près de 74 000 habitants. Que va nous apporter ce mariage entre l'Argoat guingampais, riche de son agriculture et de son agroalimentaire et l'Armor Paimpolais, fort de son maraîchage et de son tourisme avec sa façade maritime ? Gageons sur la diversité et la complémentarité. Cette fusion est pleine d'espoir et de perspectives.

Labellisée « Commune de patrimoine rural de Bretagne », dotée d'un patrimoine architectural classé, d'un musée des Manoirs, Bulat Pestivien a su préserver son identité culturelle et religieuse au travers de ses manifestations, pardon et foire aux chevaux et mettre en valeur son environnement par la découverte de chemins de randonnée. L'acquisition du site de Coat Gouredenn est un investissement sur l'avenir et je suis intimement persuadée qu'avec tous ces atouts, nous avons un rôle à jouer dans cette nouvelle entité. D'ailleurs les pèlerins venaient nombreux du Trégor Goëlo chercher la protection de Notre Dame de Bulat, en témoignent les paroles du cantique. Une citation de Friedrich Nietzsche résume notre action, elle dit que : « Féconder le passé en engendrant l'avenir, tel est le sens du présent. »

Afin que la future intercommunalité forme un ensemble cohérent et équilibré, naturellement organisé en bassins de vie et d'activités complémentaires, un projet de charte, affirmant les objectifs qui vont guider sa construction dans le respect de la richesse, de la diversité et de l'identité de son territoire, a été élaboré. Sur la proposition du collectif des présidents cette charte, symbolisant l'expression du pacte communautaire entre la communauté d'agglomération et les communes membres, a été approuvée à l'unanimité par notre conseil municipal le 26 novembre 2016.

Je remercie les élus, les agents, les membres des commissions communales pour leur implication dans la vie communale. Nous savons que derrière nous ce sont des femmes, des hommes, des jeunes, des enfants, des commerçants, des associations qui attendent que nous les représentions au mieux dans tous les domaines : école, santé, sport, animations...

Notre commune bénéficie d'une activité économique essentiellement agricole, en janvier 2016, nous avons signé une motion de soutien aux agriculteurs et à leurs familles. La crise perdure, nous espérons que cette situation dramatique ne mettra pas en danger la pérennité de nos exploitations avant le retour à des prix qui rémunèrent le travail à sa juste valeur.

D'autre part, vous savez que cette année se distingue par l'organisation des élections présidentielles et législatives. Ne pas voter, c'est laisser les autres décider pour nous.

C'est se priver du moyen le plus simple de peser sur notre destin. Alors inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 Décembre, réservez un petit moment pour ces journées ou faites une procuration.

Mes derniers mots seront pour vous réaffirmer mon engagement auprès de vous et ma disponibilité, en vous donnant rendez-vous pour la soirée des vœux que nous organisons le vendredi 13 janvier pour toute la population.

Je vous souhaite à tous une année ensoleillée dans les cœurs avec pour objectif de bien vivre ensemble à Bulat Pestivien !

Bloavezh mad !

Yvette Le Bars, Maire de Bulat-Pestivien

Sommaire

Budget 2015	P. 04
Vie de la commune	P. 05
Un peu d'histoire	P. 08
Vie des associations	P. 11
Interview portrait	P. 16
Revue de presse	P. 16

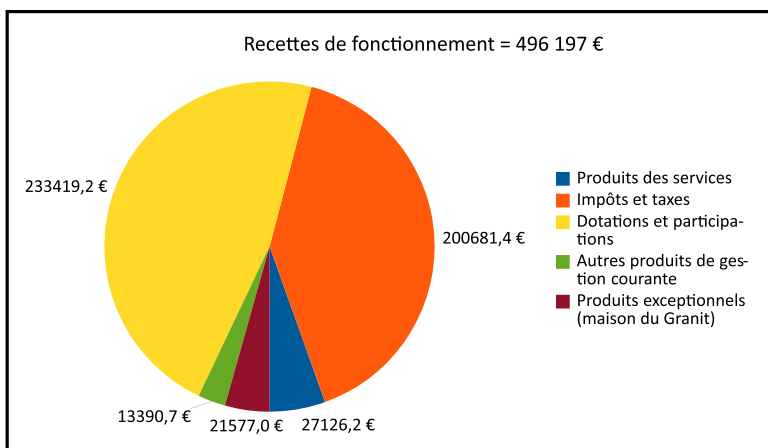
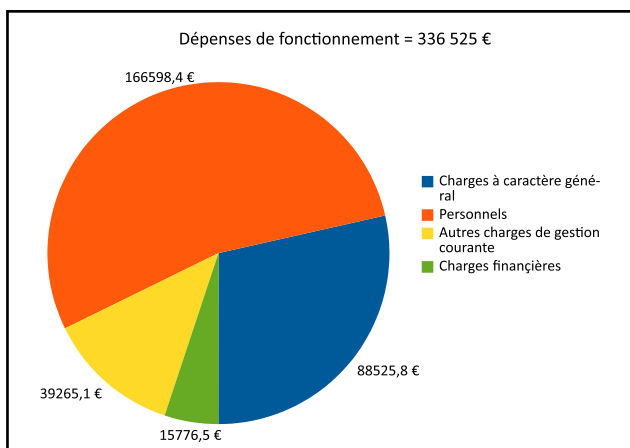
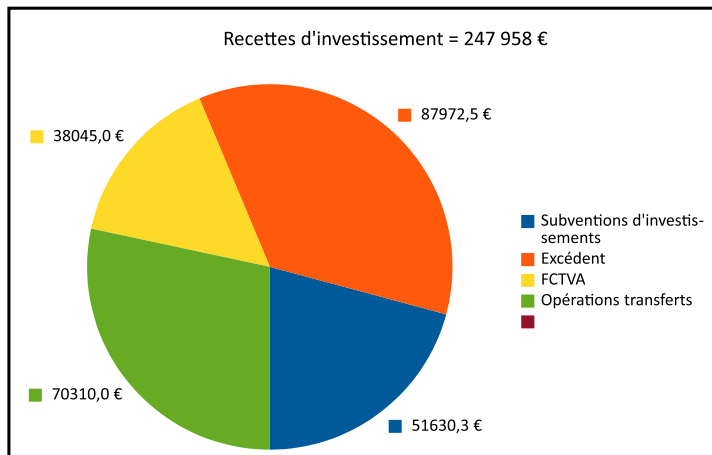
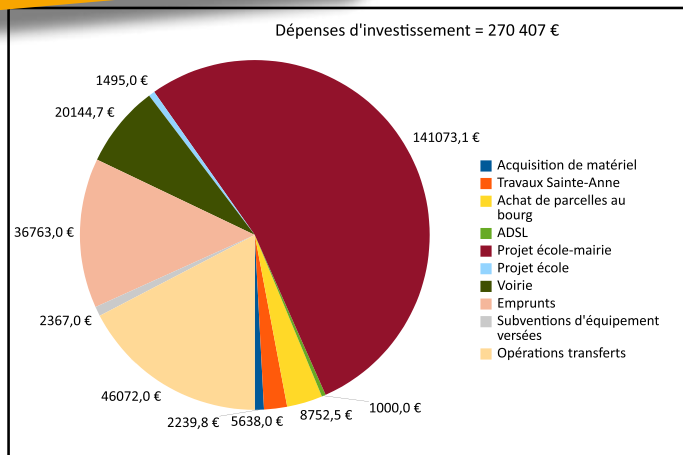
Infos

Vœux du Maire

La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 13 janvier 2017 à 18h00.

Calendrier des fêtes

- Dimanche 5 février** - Pardon de Saint Blaise
- Samedi 11 février** - Soirée crêpes (ES Pestivien)
- Samedi 20 mai** - Rando gourmande (Amicale Laique)
- Samedi 8 juillet** - Repas moules-frites (Comité des Fêtes)
- Dimanche 6 août** - Pardon de Sainte Anne (Ass. Amis de Sainte Anne)
- Samedi 14 août** - Soirée crêpes (Amicale des Retraités)
- Samedi 9 septembre** : Concours de boules (Comité des Fêtes), Pardon de Notre Dame de Bulat, tandad et feu d'artifice.
- Dimanche 10 septembre** : Pardon Notre Dame de Bulat et repas rôti-frites (Comité des Fêtes)
- Lundi 11 septembre** - Foire aux chevaux – Repas (Comité des Fêtes)
- Samedi 25 novembre** - Repas rôti-frites (Amicale Laique)
- Dimanche 17 décembre** - Marché de Noël (Amicale Laique)



Acquisition du site de Coat Gouredenn par voie de préemption

En date du 23 novembre 2000 le Conseil Municipal avait sollicité le Conseil Général pour la création de zones de préemption au titre de la politique espaces naturels sensibles. L'objectif était de pouvoir acquérir certains sites sur le territoire représentant un patrimoine naturel, écologique et des paysages remarquables pour la commune, mais également pour la Bretagne centrale.

Une zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles a donc été créée sur la commune le 29 janvier 2001, pour permettre, le cas échéant, à la commune de procéder à des acquisitions pour une ouverture au public des sites.

Le moulin de Coat Gouredenn ayant été mis en vente par Mr et Mme Guillerm pour un montant de 250 000 € et suite au refus de préemption du Conseil Départemental, la commune de Bulat-Pestivien a souhaité l'acquérir par substitution au Département.

L'estimation des Domaines sur la valeur vénale du site s'élève à 250 000 € (correspondant au prix de vente proposé par Mr et Mme Guillerm) :

- 120 000 € correspondant à la valeur vénale des parcelles situées dans la zone de préemption c'est-à-dire l'étang et les terrains ;

- 130 000 € correspondant à la valeur vénale du bâti y compris les parcelles cadastrées B 315 et B 316 situées hors du périmètre de la zone de préemption.

Avec l'appui de Christian Coail, Mme Le Maire a obtenu du Conseil Départemental à titre exceptionnel et conformément à leur politique un soutien financier de 50 000 €.

Des dossiers de subventions ont été instruits au titre du contrat de ruralité auprès de l'Etat et du contrat de partenariat Etat-Région.

L'école



Cette année l'école accueille, dans de bonnes conditions d'apprentissage, 47 élèves répartis en 3 classes dont 14 élèves en filière bilingue breton qui viennent de Callac.

Même équipe pédagogique que l'an dernier : Renaud Le Roux enseigne aux maternelles et CP en bilingue, Aurélie Pozzi, la directrice, s'occupe des CP-CM2 monolingue et Maëlla Goareguer a en charge les élèves du CE au CM2 en bilingue.

Caroline Le Milbeau est au poste d'Atsem, Claudie Le Scanve est AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) et Nicole Le Roux s'occupe toujours de la cantine et de la garderie. Depuis la rentrée scolaire 2016-2017, Jeannine Cauvet est en charge du service de la cantine et de l'organisation des TAP.

Projets pédagogiques : la classe de Maëlla s'est lancée dans la création d'un livre de conte, avec l'aide d'un conteur qui vient ponctuellement en classe. Quant aux classes de Renaud et Aurélie, les élèves s'intéressent aux arts visuels, avec un séjour de trois jours prévu à l'Île Tudy, qui a une structure pour s'initier à la sculpture et à la peinture. Une grande exposition avec toutes les œuvres des enfants sera organisée en fin d'année scolaire.

Temps d'Activités Périscolaires - TAP

Pour la troisième année consécutive la commune propose des séances de TAP aux élèves élémentaires.

Des intervenants extérieurs et le

personnel communal proposent diverses activités aux enfants comme de l'initiation au cirque, du théâtre, de l'art créatif, du sport ...

R P I

Pour créer un réel échange entre les 2 sites, le R P I qui nous lie à l'école de Callac sera réaménagé à la prochaine rentrée :

- Les élèves inscrits en filière monolingue à l'école de Bulat-Pestivien suivront leur scolarité à l'école de Callac.
- Bulat-Pestivien accueillera tous les élèves inscrits sur la filière bilingue en élémentaire.
- Chaque site conservera une maternelle bilingue.



Travaux à la garderie

Pose par Pascal de 6 panneaux Euro-LR pour l'amélioration du confort acoustique de la garderie. Montant : 2 099 €.



Création d'un nichoir à insectes lors d'une séance de TAP.

Travaux et voirie



MISE EN ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE

Les travaux d'aménagements extérieurs de la mairie pour mise en conformité de l'accessibilité sont en cours.

Le projet consiste, d'une part, à créer un parvis d'accès à la nouvelle mairie en lien direct avec la place du bourg et, d'autre part, à organiser un cheminement de desserte des différents locaux accessibles au public par la construction d'une coursive linéaire, à ossature métallique, afin d'obtenir un résultat léger et minimaliste devant les bâtiments dont la typologie architecturale relève des équipements institutionnels scolaires de l'après-guerre.

Les structures métalliques préconisées sont en acier Corten dont le coloris automne, stabilisé dans le temps, apporte à la fois une note contemporaine et un coloris chaud ; les protections horizontales étant prévues en câbles inox tendus pour conserver un maximum de transparence.

La réutilisation des anciennes marches en granit a permis de traiter le talutage au parvis en gradinage légèrement végétalisé. Le travail exécuté par les jeunes maçons est remarquable !

Une claustra métallique végétalisée dissimulera les bâtiments mitoyens, au Nord du parvis, appartenant à des personnes privées. Le traitement des sols du parvis et de la coursive, alternant des chainettes granit et un béton désactivé gris clair, seront en lien avec la texture et les coloris du béton environnant.

Le projet, situé sur la façade opposée à l'enclos paroissial, avec sa magnifique église, se veut une réponse qualitative à l'organisation architecturale d'un bourg remarquable...

Les travaux de métallerie sont exécutés par l'entreprise REST de Cle-

den-Poher et le gros œuvre par l'entreprise BIDAULT de Ploufragan.

Sur ce projet, le département nous accorde une subvention de 28 920 euros et notre sénateur, Yannick BOTREL, participe à hauteur de 5 000 euros.



CHAPELLE SAINT-JOSEPH

La restauration de la chapelle Saint-Joseph est terminée.

Les travaux ont été confiés pour la toiture à David Guillerm, la charpente à Artimen Le Provost et le rejointoiement des pierres à La Maçonnerie Belle Isoise.

Le montant total de 20 000 € HT sera subventionné en totalité, par les fonds de territoire du Conseil Départemental (14 000 €) et par l'association des Amis de Sainte-Anne (6 000 €).

La municipalité tient à remercier l'association des Amis de Sainte-Anne pour cette participation financière et son investissement dans le suivi, la coordination des travaux et les aménagements extérieurs.

VOIRIE

Des travaux d'enrobés ont été réalisés :

- Voie Communale de Guerizouarn
- Voie Communale de Rosneven vers la Route Départementale
- Voie Communale de Kergus
- Voie Communale du Moulin de Bodeillo vers Pont-Melvez
- Voie Communale de Kerjikel

Montant total de travaux « enrobé + calage » de **66 820 € TTC**.

Des opérations ponctuelles d'entretien ont été également réalisées par la communauté de communes de Callac Argoat pour un montant de 15 000 €.

En 2017, un nouveau programme de voirie comprenant enrobés et entretien sera déterminé par les élus en fonction des voies prioritaires et d'un budget de 80 000 euros.

Nous renouvelons l'appel à la citoyenneté des propriétaires pour entretenir les talus au-dessus des voies communales. Leur responsabilité peut être engagée en cas de problème.

LOTISSEMENT COMMUNAL

Grace à l'excédent de fonctionnement constaté sur le budget de la commune en 2015, la municipalité a souhaité affecter une partie de cet excédent au financement du budget annexe du lotissement pour un montant de 46 978.32 €.

Le solde correspond au prix de vente des quatre lots restants.

CIMETIERE COMMUNAL



« Le cimetière : un lieu de vie, un lieu de mémoire, une gestion complexe au quotidien ».

Celui de Bulat-Pestivien possède quelques particularités : un « triangle des anges » réservé aux jeunes enfants, l'inhumation des prêtres à droite de l'entrée, au pied de la croix et des anciens maires, à gauche, en face de l'if.

Suite à la procédure de reprise de sépultures engagée depuis 2 ans, l'entreprise de pompes funèbres Le Madec a procédé à l'enlèvement des tombes en terrain commun et à la création d'un ossuaire communal où les familles

pourront se recueillir et déposer des fleurs si elles le souhaitent.

Les pierres récupérées vont être utilisées pour retenir la terre dans les endroits les plus pentus et lorsque tous les aménagements des abords de l'église seront terminés, un superbe portail, en fer forgé, sera posé à l'entrée principale. L'exécution de ce portail a été confiée à l'entreprise METAFER de Plaintel grâce au concours technique et financier des Bâtiments de France.

Vide grenier

Nos Commerces



Ti Mamming, Café « Me zud coz »

Bloavezh mad ! Bonne année !
02 96 45 73 10



Le Ch'ty Coz
Emmanuelle et Flavien Dedryver
Café de pays, épicerie, brocante, animations
Soirées spectacles
Tél. 02 96 45 75 74

Les dates pour l'année 2017 sont les suivantes :

Dimanche 15 janvier
Dimanche 19 février
Dimanche 19 mars
Dimanche 16 avril
Dimanche 21 mai
Dimanche 18 juin
Dimanche 16 juillet
Dimanche 20 août
Dimanche 17 septembre
Dimanche 15 octobre
Dimanche 19 novembre
Dimanche 17 décembre

Les vide greniers continuent chaque 3^{ème} dimanche du mois de 9h à 13h30.

**Emplacements 1 euro.
Entrée gratuite.**

Organisé par PLAE
(Primrose Lane Association Educative)
Contact et réservations
au 02 96 21 55 97 ou 02 96 21 58 40
samuel@theobj.com

Un peu d'histoire

Liste des Maires qui se sont succédé à Bulat-Pestivien

1800 - 1803	Jacques Derien de Kerdren
1803 - 1815	Jean Le Moigne de Derlac'h
1815 - 1817	M. Desjars de Kerjulou
1817 - 1821	M. de Keranflec'h, chevalier de Saint-Louis
1821 - 1835	Jean Le Moigne
1835 - 1840	Yves Le Cam du Château
1840 - 1851	Jean-Baptiste Le Moigne
1851 - 1959	Henri Daniel de Kergus
1859 - 1888	Louis-Marie Le Moigne de Goascaer
1888 - 1925	Jules Capitaine de Lannouzeg
1925 - 1929	François Auffret de Bodillo
1929 - 1935	Yves Courtois de Keravel
1935 - 1944	Oswen de Keroüartz, château des Salles, Guingamp
1944 - 1945	Pierre Le Graët du Bourg
1945 - 1975	Oswen de Keroüartz, château des Salles, Guingamp
1975 - 1983	Gérald Gohier
1983 - 1989	Marcel Le Verge
1989 - 1995	Henri Lachiver
1995 - 2001	Martial Lorguillous
2001 - 2008	Louis Cojean
2008 - 2014	Martial Lorguillous
2014 - (2020)	Yvette Le Maître - Le Bars



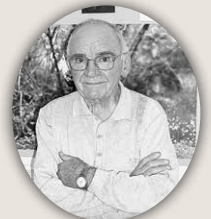
Oswen de Keroüartz



Gérald Gohier



Marcel Le Verge



Henri Lachiver



Louis Cojean



Martial Lorguillous



Yvette Le Maître - Le Bars

Etymologie

1^{ère} origine du nom :

Bulat est attestée sous la forme *Buzglat* en 1465, de *bud* signifiant le bénéfice et *glat* qui veut dire, pays, richesse[.]

Le nom de Pestivien est lui attestée sous la forme *Penstiffyen* en 1368, nom provenant de *Penn-stivien* qui signifie le bout des sources.

2^{ème} origine du nom :

"Bulat" tient son nom de « bugelat » enfanter, « penn » tête et « stiven » sources.

En effet, les seigneurs de Pestivien (Pestivien était alors le siège de la paroisse), désespérés de n'avoir pas d'enfant, firent un vœu : si un descendant leur venait, ils construiraient un oratoire

sur le promontoire qu'est devenu Bulat et, l'enfant étant né, c'est ce qu'ils firent.

Le chef-lieu de la paroisse d'origine était à Pestivien puis il a été transféré au bourg de Bulat le 24 novembre 1876, date à laquelle le nom de la commune devint Bulat-Pestivien.

La commune de Bulat-Pestivien a élu sa première municipalité en 1790.

Le conseil municipal en 1977



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le dernier recensement de population a eu lieu en 2015, il ressort que la mairie de Bulat-Pestivien administre une population totale de 423 personnes, avec une superficie de 31.23 km² et une densité de 14 personnes par km².

Les petites communes sont les plus nombreuses, sur les 36 529 communes de France, plus d'une sur deux compte moins de 500 habitants.



RECENSEMENT
de la population 2015



Fonds de territoire 2016 – 2020 avec le Conseil Départemental

Jeudi 17 Novembre 2016, en présence d'Alain Cadec, président du conseil départemental, de Christian Coail, Yves-Jean Le Coqu, conseillers départementaux et Jacques Le Creff, président de la Communauté de communes de Callac Argoat et de nombreux élus, a eu lieu la signature du Contrat de territoire pour la période 2016-2020. Un moment important puisqu'il détermine les dispositifs de financement pour les onze communes du canton. Le département des Côtes-d'Armor mène une politique active d'appui au développement des territoires. Pour la période allant de 2016 à 2020, ce soutien prendra la forme d'une nouvelle contractualisation prenant en compte tous les dispositifs de financements aux communes et aux communautés de communes. L'enveloppe CDT (2016-2020) allouée est de 1.498.559 € pour le canton de Callac.

Un diagnostic territorial

Dans le cadre de la dynamique territoriale engendrée par l'élaboration du Contrat départemental de territoire, le territoire a établi un diagnostic territo-

rial, destiné à mettre en évidence les atouts, forces et faiblesses constatés sur le territoire.

À la suite des conclusions du diagnostic, le projet de territoire a été défini avec différents axes d'actions : vitalisation des centres-bourgs (aménagement et sécurisation) ; rénovation et aménagement d'équipements public, scolaire, culturel et sportif ; environnement ; développement économique et habitat.

Des projets d'intérêt intercommunal

Quelques thématiques d'investissement ont néanmoins été écartées : bâtiments publics, réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité, de télécommunications, mise en accessibilité des ERP, lotissements, nouvelles zones d'activités, aires d'accueil des gens du voyage, travaux de maintenance et d'entretien courant. Ces subventions permettront de soutenir l'investissement des communes et des communautés des communes. Profitant notamment aux entreprises, donc à l'emploi, elles constituent un levier de développement de l'activité économique dans

les Côtes-d'Armor. 50 % minimum de l'enveloppe financière devra financer des projets structurants, donc d'intérêt intercommunal.

Des engagements à respecter

Un Contrat départemental de territoire se traduit par un engagement du Département à soutenir une collectivité locale dans ses projets d'investissement. En retour, la collectivité bénéficiaire doit également répondre à un certain nombre d'engagements, en cohérence avec les priorités du Département.

Une enveloppe de 971 185 € a été allouée aux communes de la communauté de communes de Callac Argoat au titre du contrat départemental de territoire.

Le montant attribué à la commune de Bulat-Pestivien s'élève à 100 295 € dont 75 795 € pour la dimension communale et 24 500 € pour la dimension intercommunale.

La municipalité a retenu les projets suivants :

Projets	Dimension	Travaux	Devis estimatif	Subvention	Auto-financement
1 Aménagement du bourg et du cimetière <i>Réalisation en 2016</i>	Communale	- enherbement du devant du cimetière, du pourtour de l'église et des abords de la mairie - création d'une allée en sable stabilisé à la chaux - création d'un parking en « terre pierre » sur la place de l'école et cour intérieure de la mairie - enlèvement des tombes dans le cimetière communal (démontage, enlèvement des monuments, creusement des fosses doubles, exhumation des reliques) - création d'un ossuaire	40 000 € HT	28 000 €	12 000 € (Produit vente concessions : 9 131 €)
2 Restauration de la Chapelle Saint Joseph <i>Réalisation en 2016</i>	Communale	- Réfection de la toiture, de la charpente et rejointement de la maçonnerie	20 000 € HT	14 000 €	6 000 € (participation des Amis de Sainte-Anne)
3 Aménagement de voirie visant la sécurité et les circulations douces <i>Réalisation en 2018</i>	Communale	- aménagement d'une zone piéton dans le centre bourg - création d'un cheminement piétonnier sur accotement - résine de couleur - création doubles écluses franchissables	48 279 € HT	33 795 €	14 484 €
4 Rénovation du terrain des sports <i>Réalisation en 2017</i>	Inter-communale	- régénération du terrain de football gazonné - réhabilitation des vestiaires du terrain de camping et des équipements sportifs (terrain de foot et tennis). Ces équipements sont utilisés par l'entente de Pestivien, association qui rayonne sur 3 communes (Bulat-Pestivien, Maël-Pestivien et Saint-Servais). - marquage pour terrain de jeux dans la cour de l'école (RPI avec Callac)	35 000 € HT	24 500 €	10 500 €
TOTAUX			143 279 €	100 295 €	42 984 €
Produit vente concessions dans le cimetière					- 9 131 €
Participation des Amis de Sainte Anne					- 6000 €
Reste à payer par la Commune					27 853 €



Comité des fêtes

Sur cette année 2016, le comité a organisé un repas moules frites en Juillet : le public a répondu présent avec 170 repas servis ; animation qui sera reconduite en 2017

Ensuite, les 3 jours de fêtes patronales des 10, 11 et 12 septembre derniers :

- Le samedi, le concours de boules perturbé par la météo a réuni 18 doublettes.
- Le dimanche, le repas rôti frites a été un succès, avec près de 380 repas servis
- La journée du lundi, articulée autour de la foire aux chevaux reste indéniablement un événement populaire ; bien aidé cette année par une météo favorable.

Baisse de fréquentation du côté des éleveurs de chevaux, avec 62 pou-lains présentés contre 115 en 2015.

Les déballeurs n'ont pas hésité à revenir cette année, avec près de 50 exposants au marché ambulant.

Le repas foire assuré par Christelle

Coail aura connu une légère baisse de fréquentation avec 460 repas servis.

Quand aux concours de boules, il aura rassemblé plus de soixante doublettes, pour un concours de qualité et apprécié.

Les animations assurées par le comité sur cette année 2016 se soldent par un bilan financier positif; une situation financière saine du comité permettant d'entrevoir sereinement les animations 2017, sur fond de 270^{ème} foire : BULAT 270 !

La soirée des bénévoles est programmée au 21 Janvier 2017.

Remerciements à la centaine de bénévoles mobilisés à l'occasion des manifestations du comité : merci à vous !

Remerciements à Mr et Mme Blease qui mettent gracieusement à disposition leur terrain pour les éleveurs.

Remerciements à la municipalité pour le soutien logistique, la mise à disposition du personnel communal, et le soutien financier à l'organisation de la foire.

Remerciements aux membres du comité pour leur disponibilité à la bonne organisation des fêtes !

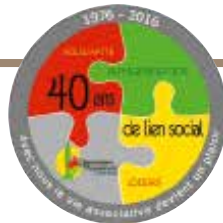
Le bureau du comité est reconduit pour l'année 2017, avec Anthony Pinson à la présidence, Pierrick Lozach à la vice présidence, Carole Guégan au secrétariat ; Corinne Le Baron à l'organisation du marché ambulant...

Au nom du comité je tiens à vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année, ainsi qu'une bonne et heureuse année 2017.

**Pour le comité des fêtes
PINSON Anthony**



Généralions Mouvement Amicale des Retraités



Le logo créé pour marquer les 40 ans d'existence de Généralions Mouvement révèle à lui seul son engagement à accompagner les séniors dans leur retraite.

Notre pays compte aujourd'hui 15 millions de plus de 60 ans (23 % de la population et Bulat serait plutôt à 33%). Des retraités dont le poids démographique, économique et social est croissant. A ce titre et avec légitimité, ils veulent s'exprimer et être entendus sur les questions qui les touchent directement. Ils ont pour cela, besoin d'être représentés officiellement auprès des pouvoirs publics.

C'est le rôle assuré par Généralions Mouvement, la plus importante fédération de retraités, entièrement au service de ses associations et de ses adhérents.

Nous sommes un de ses 9000 clubs avec un effectif actuel de 120 adhérents. A notre niveau, dans ce même esprit de solidarité et de générosité, nous agissons pour améliorer le "vivre ensemble" sur notre territoire et participons activement à la vie de la commune.

Les attentes de nos adhérents ne sont pas toutes les mêmes. Les plus jeunes aspirent à une retraite active, dynamique, sportive, les plus anciens sélectionnent des activités plus douces, plus adaptées à leurs souhaits actuels. Cela ne crée pas deux mondes au sein du club et il est essentiel, pour préserver son unité, que soient proposées des occasions de réunir tous les adhérents, par exemple pour partager un repas ou participer à un spectacle et favoriser ainsi les échanges et l'amitié.

Le lien social ne se décrète pas, il se crée à travers un choix d'activités où chacun retient celles qui correspondent à ses goûts, ses disponibilités et ses possibilités.

C'est dans cette optique que le programme de 2016 avait été établi. Sa réalisation s'est faite selon le calendrier ci-dessous. Ne sont pas mentionnées les activités régulières hebdomadaires ou mensuelles.

30 janvier : Assemblée Générale suivie d'un repas animé par Régine

20 mars : Fest Deiz animé par Vonette et son orchestre. Très bonne participation et excellente ambiance.

16 avril : Repas "Saucisse -Frites maison". Quel boulot, mais quelles frites !!!

3 mai : Sortie "croisière sur la rivière d'Auray". Repas à Crach puis visite de Ste Anne d'Auray (l'Historial du Musée de Clre, la Basilique, le Mémorial, sa crypte, le Cloître...) 50 participants

31 mai : Marche et repas à Plourac'h puis visite de la Vallée des Sains.

20 et 21 juin : Voyage en Normandie : Falaises d'Etretat, Palais de la Bénédictine à Fécamp,

le port du Havre, premier port français pour les conteneurs, en bateau, puis visite guidée de Honfleur et de Deauville ... 34 participants. Très intéressant même si la pluie nous a un peu contrariés!!

30 juin : Cochon Grillé, extra comme d'habitude.

13 août : La traditionnelle soirée crêpes, avancée exceptionnellement d'un jour dans le calendrier. Un joli succès.

26 septembre : "Talents des Vendangeurs". Une journée au cœur du vignoble Nantais dans l'ambiance des vendanges, 42 participants. Une journée riche d'explications sur les différentes étapes de la viticulture, du cep aux muscadet et sauvignon que nous avons eu le plaisir de goûter.

Les séjours de la Fédération :

- 2 à St Gilles Croix de Vie, du 17 au 24 septembre et du 24 au premier octobre

- 2 à Clédigny en Touraine, du 4 au 11 et du 11 au 18 septembre

- 1 à Port Manech, du 28 mai au 4 juin
Ces séjours ont intéressé plusieurs de nos adhérents. Je pense que les retours très positifs devraient inciter à des candidatures plus nombreuses en 2017. Les dates seront connues en janvier.

7 novembre : Spectacle à la salle Hermione à St Brieuc "l'Acadie un pays qui sera conté". L'histoire, la musique, la danse et les traditions de ce peuple présent dans plusieurs provinces du Canada et en Louisiane et cela depuis quelques 400 ans.

Les projets pour 2017 sont en cours d'élaboration. Ils seront communiqués lors de l'Assemblée Générale en Janvier.

La vie du club est le résultat de l'implication de toute une équipe de bénévoles et de l'adhésion de l'ensemble des membres aux propositions du conseil d'administration. J'adresse à tous un grand merci.

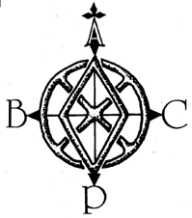
En cette fin d'année, je souhaite à tous de joyeuses fêtes et une très bonne année 2017.

La présidente, Anne Rolland



Arts, Culture & Patrimoine de Bretagne

Musée du Manoir Breton~Stages & cours artistiques~Animations~Conférences
Manoir de Bodilio-22160 Bulat-Pestivien - Tél. : 02 96 21 87 81
Site Internet : <http://manoirdodilio.free.fr>



Après la calamiteuse année 2015, notre horizon s'est bien éclairci en 2016 : 798 visiteurs ont franchi les portes du musée et de l'exposition « Villes de Bretagne au XIX^e siècle ». Cette exposition, qui mettait en valeur des paysages urbains de Bretagne, était conçue sous forme de grandes peintures réalisées à partir de gravures d'époque, et m'avait demandé près de 800 heures de travail en atelier. Des reproductions de cartes postales anciennes et des photos plus récentes des mêmes paysages montraient l'évolution de ces quartiers pittoresques (et quelquefois leur disparition...). Une grande maquette au 1/20^e du N° 48 de la Place du Centre de Guingamp illustrait l'habitat urbain médiéval de la ville (année 1495). Nous avons reçu la visite de 11 associations, ainsi que près de 200 personnes à l'occasion des Journées du Patrimoine (2 W.E., juin et septembre). L'exposition « Fleuriot de Langle » a été reconduite pour 2017 par le Musée de la Mer de Paimpol, avec une nouvelle maquette montrant l'armement des frégates à Brest.

Une maquette de galion du XVII^e à été prêtée en août et septembre à l'Office de Tourisme de Quintin pour illustrer son exposition temporaire sur l'industrie toilière locale sous l'Ancien Régime.

Parmi les groupes reçus cette année, notons la visite de la congrégation Ste Anne de Kernabat en novembre dernier, ainsi que de l'Association « Calandre Torpédo » de Callac, en septembre. Les stages artistiques voient leur fréquentation assurée par quelques habitués fidèles depuis plusieurs années ainsi que de nouveaux inscrits débutants.

Dans ce cadre, nous avons participé à une exposition artistique au manoir de Lesmoal, sous l'égide de « La Randonnée des Artistes ». Nous avons exposé des aquarelles et des enluminures pendant 2 semaines pour environ 600 visiteurs.

Nous n'avons pas reconduit l'expérience des TAP pour 2017.

**MEILLEURS VŒUX
À TOUS POUR 2017**

M. Morel

La société de chasse

En ce dimanche de début décembre nous sommes à mi saison de notre campagne de chasse et le bilan comme tous les ans est mitigé.

Lapin : depuis plusieurs années seul 3 à 4 foyers subsistent sur la commune malgré un faible prélèvement celui-ci n'arrive pas à se développer, probablement en cause diverses maladies.

Lièvre : cheptel stable 8 animaux nous ont été attribués 6 ont été prélevés durant la période de chasse.

Chevreuil : ¼ des prélèvements autorisés ont été effectués à ce jour mais il reste deux bon mois de chasse et le nombre d'animaux est correct.

Sanglier : cet animal se multiplie créant des dégâts aux récoltes et diverses tracasseries, à ce jour 2 animaux ont été prélevés dans notre société, espérons que nous en préleveront d'autres ainsi

que les chasses environnantes afin de limiter au possible le nombre de sanglier présent sur la commune et ses environs. Quelques perdrix et faisans lâchés ont permis de sortir les chiens d'arrêt sur le début de saison, maintenant la bécasse est là, il est trop tôt pour en faire le bilan mais à ce jour il me semble que leur nombre est identique à celui des précédentes années.

Je tiens au nom de tous les chasseurs de notre association, à remercier toutes les personnes qui nous permettent de pratiquer notre passion et la compréhension de tous les habitants de la commune qui parfois par le passage de véhicule, des chiens en menée, des coups de feu qui peuvent surprendre peuvent être dérangés.

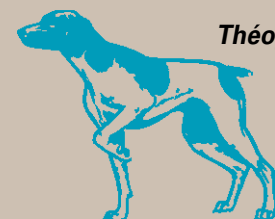
L'année 2016 aura été pour beaucoup d'entre nous une année compliquée

surtout pour le monde agricole, espérons que 2017 soit pour nous tous plus favorable.

C'est avec cette espérance que l'ensemble des chasseurs de notre société communale ce joignent à moi pour souhaiter à toutes et à tous une bonne année 2017 tant en santé qu'en réalisation de l'ensemble de nos projets.

Bonne année à toutes et à tous,

**Pour la société,
Le Président,
Théophile Le Verge**



Association Herborescence

Entre nature et culture

L'association connaît un essor avec le renouvellement d'un emploi à temps plein d'une animatrice culturelle et la création d'un deuxième emploi sur ses activités autour de l'éthnobotanique (étude des relations entre les sociétés et le végétal).

Spectacles :

L'association cette année a joué sa dernière création, un conte acrobatique dans un arbre « **Le géant aux fruits d'or et de glace** » dans une tournée "De fermes en fermes" en Côtes d'Armor - à la Ferme du Goazio (petits fruits et oeufs frais) à Pommerit le Vicomte, à La Taup'EcoLogik (maraîchage) de Moustéru et à l'Ecocentre Trégor (lieu d'alternatives dédié à l'écologie pratique) de Pleumeur Bodou...

Nous proposons ce spectacle dans les fermes et jardins du territoire offrant des espaces de dynamiques sociales et locales dans l'idée de tisser du lien autour de notre rapport à la nature, cette tournée se poursuivra en 2017.

La **version salle** du spectacle est en cours de réalisation, plusieurs périodes de résidences ont eu lieu au centre culturel du Cap à Plérin-sur-Mer, à l'espace Mosaïque de Collinée et en octobre dernier à La Grande Course de Saint-Agathon.

Publication :

Le livret « **Continuités bocagères** » diversité végétale et diversité des savoirs locaux en Bretagne de Laurent Gall est disponible au sein de l'association. Il est à destination de toute personne curieuse de nature, souhaitant se familiariser non seulement aux usages de la flore, mais aussi au devenir des diversités naturelle et culturelle.

Education artistique :

Un projet d'éducation artistique « **L'arbre à paroles** » accompagne notre spectacle, il est mis en place dans le cadre de programmes pédagogiques.

- « **Lez'arts O collège** » avec une classe de 6^{ème} (avec les professeurs de français, de sciences naturelles, de musique, d'anglais et la documentaliste) de Saint-Amand Montrond (18).
- Avec une école élémentaire de Penvenan.

Dans notre volet pédagogique nous avons cette année scolaire des **cours hebdomadaires** de :

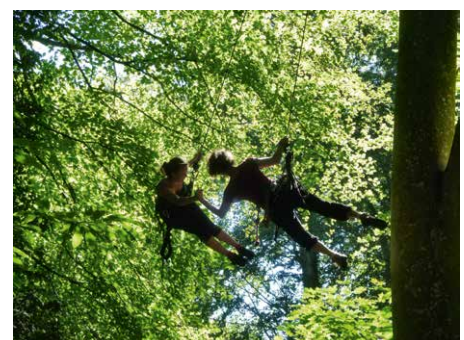
- **Tissu aérien** le lundi sur Carhaix et le jeudi sur Bourbriac (cours enfants et adultes).
- **TAP** (temps d'activités périscolaires) sur le territoire.
- **Breton** le mardi soir sur Bourbriac (2 niveaux).

Notre **formation d'été** de technique d'accroche de son agrès d'aérien dans un arbre et de cirque aérien en nature dans le parc du château des salles à Guingamp, s'est déroulé sous le soleil et en présence de nombreuses stagiaires.



L'année 2017 s'annonce florissante aussi nous espérons vous rencontrer sur l'un de nos événements. D'ici là bonne année à toutes et tous !

Bloavezh Mad



Contact

Association Herborescence
koad klae 22160 Bulat-Pestivien cirquenature@live.fr
<https://sites.google.com/site/cirquenature/home/festival-herborescence>

Entente Sportive Pestivien

A la fin de la saison dernière, l'équipe première se maintient en D2 tandis que l'équipe réserve est descendue en D4. A ce stade de la saison, l'équipe A se classe en bas de tableau alors que l'équipe B est 5^{ème} de son groupe. Malgré un championnat difficile, l'équipe A réussit malgré tout à réaliser de bons scores lors des matchs de coupes du département. L'Entente Sportive Pestivien, accepte toutes personnes ayant envie de venir jouer au foot ou de participer à la vie associative du club, même à ce stade de la saison.



Repas Crêpes : samedi 11 février à la salle polyvalente de Bulat-Pestivien

Repas Couscous : dimanche 16 avril à la salle polyvalente de Mael-Pestivien

Repas Moules-Frites : Samedi 12 août à la salle polyvalente de Mael-Pestivien.

Ces trois repas sont organisés par l'ESP et par la société de chasse pour les moules-frites.

Le Club de l'Entente Sportive Pestivien vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

**BIEN SPORTIVEMENT,
Le Président Roudaut Martin.**

l'Amicale Laïque Bulatoise

La fin d'année pointe le bout du nez et pour l'Amicale Laïque le bilan est positif : une trentaine d'adhérents qui suivent les cours de gym et de yoga et une randonnée gourmande qui a mobilisé au-delà des espérances. Ainsi, l'Amicale Laïque pourra, à nouveau, être présente auprès de l'école et accompagner les projets des enseignants. A ce jour, on sait déjà que

les enfants partiront trois jours à l'île Tudy, que les plus grands travailleront sur le conte (pas moins de 6000e de projets). Bien entendu, les enfants iront aussi à la piscine, au cinéma de Callac, au Bacardi pour le spectacle de Noël.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous pour les évènements suivants :

- le 18 Décembre : Marché de Noël

- courant mars 2017 : opération couscous à emporter
- au mois de mai 2017 : opération fleurs
- le 20 mai 2017 : Rando gourmande et les 10 ans de la classe Bilingue.

BLOAVEZH MAD DEOC 'H

**Pour le bureau :
La présidente F. Le Bihan**

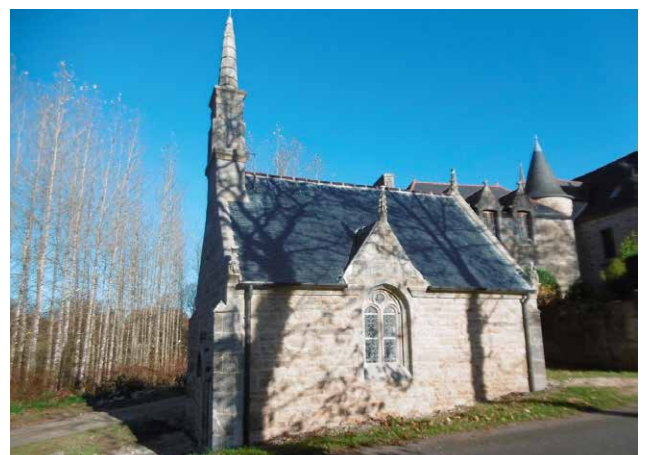
Association des Amis de la Chapelle Sainte Anne

L'Association des Amis de la Chapelle Sainte Anne a décidé de participer cette année au financement des travaux de restauration de la charpente et du toit de la Chapelle Saint Joseph, au bourg. Cette Chapelle, d'après les recherches de l'abbé Louis LeTirrand, ancien recteur de Bulat, aurait été construite en 1871. Pour l'édifier, les bâtisseurs auraient récupéré "l'encadrement des fenêtres cintrées et des portes" d'une chapelle privée située à Gwaremm ar C'hont.

L'association catholique des chefs de familles, présidée à cette époque par Baptiste Auffret, a cédé cette chapelle Saint Joseph à la Commune de Bulat en octobre 2005.

Les Amis de Sainte Anne remercient tous ceux qui les soutiennent dans leurs différentes actions.

Merci à tous et meilleurs vœux pour l'année 2017.



Interview Portrait

Thomas Lotout : la générosité à fleur de peau

Thomas Lotout, originaire de St Nicolas du Pélem, s'est installé sur la commune de Bulat en 2009. C'est par l'intermédiaire de l'ancien maire Louis Cojean qu'il a découvert à Kernevez une grande maison à rénover, qu'il a su rendre chaleureuse et où il vit désormais avec Liza, sa compagne et sa petite fille Emna. Musicien reconnu, sonneur de bombarde, il est à l'origine du groupe Titom et donne des concerts en Bretagne mais aussi partout en France et à l'étranger.

Son engagement auprès des migrants a pris forme à la suite d'un appel au bénévolat pour apporter de l'aide aux migrants, appel lancé sur France Inter en mars 2016. C'est ainsi que Thomas est parti vers Calais, avec un premier chargement de vêtements récupérés chez lui mais aussi auprès de ses proches. Arrivé au petit matin, il a rejoint L'auberge des migrants, local d'une association où arrive l'aide humanitaire d'un peu partout. Tout y est trié, des colis sont préparés, mais aussi des repas, pour être distribués. De Calais il a rejoint Grande Synthe et, comme bénévole, il a participé activement à la vie du camp : accueil, surveillance, nettoyage, aides diverses. Thomas y a rencontré essentiellement des Kurdes Irakiens. Marqué par cette expérience très forte, il se sent révolté par ce qu'il a vu : des familles avec des enfants très jeunes, des adolescents isolés qui vivent au jour le jour dans des conditions

terribles. Il a aussi rencontré de nombreux jeunes, anglais, belges, la plupart étudiants, qui viennent par cars entiers, à la journée, donner de leur temps et se rendre utiles, face à une situation humainement inacceptable. Pour tous, il est nécessaire d'agir, au nom d'un devoir moral, d'une conscience humaniste ou tout simplement par générosité. Des associations sont également très présentes : le Secours Catholique, le Secours Populaire, les Restos du cœur. Elles travaillent ensemble contre l'exclusion. Tout exclu d'ici ou d'ailleurs mérite d'être aidé, c'est une question d'humanité. Ce que l'on donne aux uns n'enlève rien aux autres.

Dans notre société, à la fois égoïste et généreuse, chacun peut se positionner et s'engager. C'est ce que fait Thomas Lotout avec l'association Utopia 56 qui gère les bénévoles et la vie courante de Grande Synthe.

Que pouvez-vous conseiller à ceux qui, comme vous, veulent aider les migrants ?

Les collectes continuent, il est possible de faire des dons : habits pour hommes, joggings, produits alimentaires, produits d'hygiène, couvertures ... participer à différentes actions menées par le collectif « On est du Centre - Bretagne et on

agit » dont les bénéfices servent à financer les déplacements des camions pour Paris. Là-bas, une association organise la redistribution auprès des migrants ou encore, joindre l'association Les voltigeurs de Morlaix qui affrète des camions de toute la Bretagne vers L'auberge des migrants à Calais.

Quelles actions menez-vous ?

Le 12 novembre, un festnoz de la solidarité à Kergrist-Moëlou ainsi qu'une collecte ont été organisés au profit des réfugiés. Une intervention a eu lieu auprès des élèves de 4^{ème} de Callac et de Carhaix pour témoigner et partager cette expérience. Les jeunes sont sensibles au sens de l'engagement, de la solidarité.

Nous devons rester vigilants à toute forme d'exclusion et aider ceux qui en ont besoin autour de nous mais aussi partout où la solidarité est nécessaire.

Pour tout renseignement :

lotout.thomas@gmail.com ou pour en savoir plus sur les besoins, consulter la page Facebook de l'association : On est du Centre - Bretagne et on agit.

Thomas Lotout et Geneviève, bénévole de Kergrist Moëllou, devant un chargement de la collecte du Centre Bretagne.



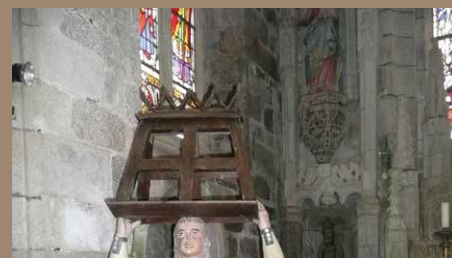
Revue de Presse



Remise des dictionnaires aux CM



Repas CCAS



Le Lutrin



Journée de la députée, visite du moulin de Coat Gouredenn



Journée pesticides